



www.ffrandonnee.fr





# Sentier du patrimoine de Juziers

#### SITUATION

Juziers, à 10 km à l'est de Mantes-la-Jolie par les D 983 et D 190



**GPS Point de départ** 



1 H 15

PARKING

de la gare, rue de la Poste

Située sur la rive droite de la Seine, la commune de Juziers s'étage à flanc de coteaux autrefois couverts de vignobles. Que l'on soit sur les hauteurs d'Apremont d'où se dégage un large panorama sur la vallée ou que l'on se balade sur les chemins de halage, le fleuve est indissociable de l'histoire et du paysage de Juziers.

### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- église Saint-Michel bords de Seine panorama sur la vallée de la Seine lavoirs pavillon Doucet
- château de la Sergenterie





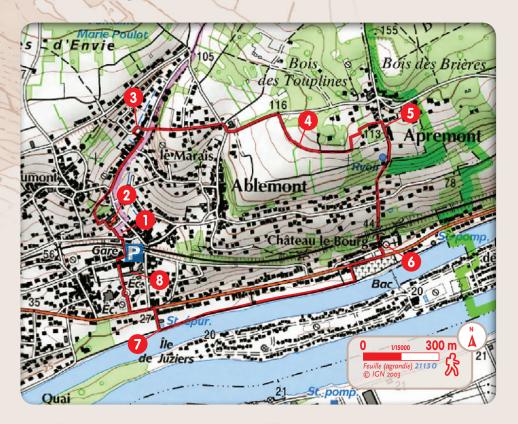
Mairie de Juziers / Une sente dans Juziers





RFN3-10 – Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de randonnée pédestre © FFRandonnée 2012. Descriptif du sentier : Comité départemental de randonnée pédestre. Coordination : PNR du Vexin français, 01 34 48 66 10, contact@pnr-vexin-français.fr

# Sentier du patrimoine de Juziers

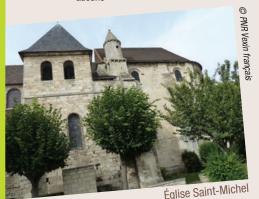


### BALISAGE

aucun

#### DIFFICULTÉS!

aucune



## À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

- Théméricourt : Maison du Parc, musée du Vexin
- français Triel-sur-Seine : parc aux Étoiles
- Wv-Dit-Joli-Village : musée de l'Outil

- Parc naturel régional du Vexin français, Maison du Parc, 95450 Théméricourt, 0 810 16 40 45 (n° azur, prix d'un appel local), contact@pnr-vexin-français.fr. www.pnr-vexin-francais.fr
- Office de tourisme de Mantes-la-Jolie, 01 34 77 10 30, www.manteslajolie.fr/officedetourisme





Traverser le parking pour rejoindre la passerelle et passer au-dessus des voies de chemin de fer. Traverser la place devant la gare et voir immédiatement en face le pavillon Doucet 1. Monter le chemin à la gauche de la mairie 2. En haut, prendre à gauche la sente des Girouards, puis, à droite, monter une sente très étroite entre deux grillages. Au bout du grillage, continuer à droite sur une sente herbeuse peu marquée. Couper une autre sente avec un escalier sur la droite. Continuer en face toujours entre deux clôtures. À l'extrémité, emprunter dans le prolongement la rue du Marais. Juste après le numéro 29, prendre à qauche le chemin du Marais, puis tourner tout de suite à droite pour atteindre le lavoir du Marais (3).

Repartir face au lavoir, traverser la rue du Marais et gravir des marches qui se trouvent au niveau du n° 38 bis. Au bout de la rue des Grès, descendre à droite, puis remonter à gauche la route d'Apremont qui longe un terrain de basket. Prendre le premier chemin à droite, celui des Clos-Renard, le long duquel on trouve, près d'un arbre, une table de lecture du paysage 4. Continuer le chemin des Clos-Renard. Peu avant la première maison, prendre un chemin à gauche\*. En haut, s'engager dans une sente entre deux clôtures, elle débouche sur la rue de la Côted'Apremont ; la descendre à droite jusqu'au lavoir des Brioudes 5.

\* À défaut de trouver le chemin à gauche, on arrive rue de la Côte-d'Apremont ; la remonter à gauche jusqu'au lavoir.

Reprendre la descente de la rue de la Côte-d'Apremont qui se prolonge par un chemin relativement pentu. Continuer sur la Côte-du-Bourg, puis descendre les escaliers. Peu après un passage sous la voie ferrée, on débouche devant le porche de **l'église Saint-Michel** 6. On peut jeter un œil au château Le Bourg derrière l'église. Traverser la D 190 en direction du centre de Juziers ; au bout du mur du cimetière, à gauche, une sente herbeuse mène au bord de la Seine. Prendre à droite le chemin de halage ; le suivre jusqu'à la plague bords de Seine et chemin de halage 7. Monter à droite l'allée des Marronniers, retraverser la route départementale et continuer à gauche jusqu'à la rue qui mène aux écoles. Partir à droite en direction du centre-ville. Un peu après le rond-point, on découvre à droite, le château de la Sergenterie 3. Continuer à monter, puis prendre à gauche et de suite à droite pour rejoindre le point de départ.

#### INCONTOURNABLE

## JUZIERS, ENTRE SEINE ET FORÊT, AUTREFOIS COUVERT DE VIGNOBLES



Panorama depuis la table de lecture

e coteau crayeux et le plateau sili-Leux ont favorisé durant des siècles la culture de la vigne. Dès le Moyen Âge, les coteaux bordant la Seine, exposés au sud, étaient couverts de vignobles. Le vin de la région avait alors grande réputation

et s'exportait même jusqu'en Angleterre! La commune de Juziers conserve les traces de ce passé avec la présence de maisons vigneronnes aux caves creusées dans le calcaire. Des coteaux, un panorama exceptionnel s'ouvre sur la vallée de la Seine. Au milieu du fleuve, une île, partagée entre les communes de Juziers, Mézy-sur-Seine et Meulan, s'étire sur 5 km de long pour en moyenne 200 m de large. Au nord, près de la moitié du territoire communal est couvert de bois et forêts (essentiellement composés de chênes et de châtaigniers) que l'on peut rejoindre depuis la gare par une variante du sentier GR® 2.